

# FICHE D'INSCRIPTION

## AUX DIFFERENTS SERVICES PERISCOLAIRES

Année scolaire 2023-2024

Nom et prénom de l'enfant : ..... Classe fréquentée : .....

Nom et Adresse exacte des parents : .....

Tèl : .....

Mail : .....@.....

Acceptez-vous que votre adresse mail soit utilisée dans le cadre de la communication d'information scolaire ?  oui  non

### GARDERIE

Votre enfant ira t-il à la garderie ?  oui  non Si oui ?  Le matin  Le soir  
 Sur le site de St-Germain-d'Ectot  sur le site d'Anctoville

Dans la mesure du possible, pouvez-vous nous indiquer l'horaire :

➡ D'arrivée de l'enfant à la garderie : .....

➡ Et/ou de départ de la garderie : .....

### TRANSPORT SCOLAIRE

Votre enfant utilisera-t-il le transport scolaire quotidien ?  oui  non  
Si oui ?  Le matin  Le soir

Arrêt : .....

Uniquement la navette (SGE/ANCT ou ANCT/SGE)  Uniquement pour les sorties périscolaires.

**!** Pensez à vous inscrire sur le site [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr) avant le **31 juillet 2023** (sauf si votre ou vos enfant(s) utilise(nt) le bus uniquement pour les sorties scolaires).

Pour les enfants qui utilisent uniquement la navette, l'inscription est obligatoire par contre **vous ne devez pas régler** le montant de 65 €. La commune prend en charge la participation et règlera directement la région.

En cas de non ramassage scolaire (neige, verglas...), un SMS d'information pourra vous être envoyé, veuillez-nous indiquer **UN** n° de téléphone portable par famille : .....

## **CANTINE**

Votre enfant mangera-t-il à la cantine ?  oui  non

Si **OUI**, votre enfant mangera ?  Tous les jours  Occasionnellement

(Compléter le tableau ci-dessous pour le mois de septembre, si besoin)

### **Tableau de commande des repas de septembre 2023**

<b><u>Jours</u></b>	<b><u>1<sup>er</sup> enfant :</u></b>	<b><u>2<sup>ème</sup> enfant :</u></b>	<b><u>3<sup>ème</sup> enfant :</u></b>	<b><u>4<sup>ème</sup> enfant :</u></b>
Lundi 4 sept				
Mardi 5 sept				
Jeudi 7 sept				
Vendredi 8 sept				
Lundi 11 sept				
Mardi 12 sept				
Jeudi 14 sept				
Vendredi 15 sept				
Lundi 18 sept				
Mardi 19 sept				
Jeudi 21 sept				
Vendredi 22 sept				
Lundi 25 sept				
Mardi 26 sept				
Jeudi 28 sept				
Vendredi 29 sept				

**Pour toute commande de repas occasionnels**, merci de prévenir **avant le mardi** de la semaine en cours pour la semaine suivante et ce, par mail à l'adresse spécifique suivante : [scolaire@aurseulles.fr](mailto:scolaire@aurseulles.fr)

De même, **pour toute suppression de commande**, prévenir la mairie par mail suffisamment tôt pour que le repas ne soit ni commandé, ni comptabilisé.

En cas d'allergie alimentaire ou d'intolérance, veuillez fournir un certificat médical du médecin traitant. Un PAI devra être mis en place à la rentrée avec Mme la Directrice. A défaut la Société LA NORMANDE ne fournira pas de repas spécifique.

Les menus seront consultables sur le site internet de la commune : [www.aurseulles.fr](http://www.aurseulles.fr)

### **MODE DE REGLEMENT DES FACTURES CANTINES ET GARDERIE :**

Prélèvement automatique (compléter le formulaire d'adhésion ci-joint)

TIPI ou Paiement à la trésorerie de Les-Monts-d'Aunay

En inscrivant mon enfant à l'un ou à différents services périscolaires, je prends connaissance et j'accepte le règlement intérieur joint à ce dossier.

**Date et signature des parents :**

# FICHE RENSEIGNEMENTS

Nom et Prénom de l'enfant : .....

## AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE

En cas d'urgence, il est important de pouvoir joindre un parent rapidement. Pour cela veuillez-indiquer vos coordonnées :

N° de téléphone personnel fixe ou portable : .....

Si vous n'êtes pas joignable à votre domicile, où peut-on vous joindre facilement ?

Lieu de travail du père : .....

Téléphone et n° de poste éventuellement : .....

Lieu de travail de la mère : .....

Téléphone et n° de poste éventuellement : .....

Médecin habituel de l'enfant et n° de téléphone : .....

Avez-vous quelque chose de particulier à signaler (allergie contre-indication...) ?

.....

Dans le cas où il serait impossible de joindre très rapidement les parents, je soussigné (nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale) ..... autorise le personnel à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas de maladie, d'accident ou toute autre affection grave après consultation d'un praticien.

## LISTE DES PERSONNES HABILITEES A PRENDRE L'ENFANT A LA FIN DE LA JOURNEE :

Veuillez indiquer ci-dessous les personnes habilitées à prendre l'enfant à la sortie des cours ou à la garderie :

M/Mme ..... lien de parenté.....  
Demeurant..... n° de téléphone.....

M/Mme ..... lien de parenté.....  
Demeurant..... n° de téléphone.....

M/Mme ..... lien de parenté.....  
Demeurant..... n° de téléphone.....

M/Mme ..... lien de parenté.....  
Demeurant..... n° de téléphone.....

Date et signature des parents :